

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le rapport aborde dans une 1^{ère} partie une présentation synthétique des réalisations scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique en 2021, et dresse les grands axes programmatiques 2022.

La 2nde partie est consacrée à la présentation des évolutions et perspectives en matière de ressources humaines.

Et enfin, la dernière partie traite plus spécifiquement des évolutions et perspectives budgétaires et financières.

Synthèse des réalisations scientifiques et techniques 2021

Suite à l'édiction en 2020 de l'arrêté portant renouvellement de l'agrément du CBNSA, consécutive à sa validation par le Conseil national de protection de la nature (CNPN), l'année 2021 a été la première année pleine de mise en œuvre de la nouvelle stratégie scientifique.

L'activité scientifique et technique a néanmoins toujours été perturbée par la crise sanitaire du Covid-19, ainsi que par le départ de la responsable du service conservation et de certains autres agents mobilisés sur des programmes importants.

L'interdiction ou la limitation du présentiel ont eu un impact significatif pour l'activité, limitant les échanges et l'accès aux laboratoires et au centre de ressources documentaires, la généralisation progressive de l'utilisation de la visioconférence ne pouvant compenser totalement la richesse des échanges techniques du quotidien nécessaires aux partages et transferts d'expériences.

L'équipe s'est toutefois adaptée et des réalisations importantes ont pu être menées. Bien que le poste de responsable du service conservation n'ait pu être pourvu (malgré deux appels à candidatures lancés en 2021, infructueux), une réorganisation du service conservation a permis de relancer efficacement l'activité. La prise de fonction à l'automne d'un chargé de mission rattaché au service conservation a permis également d'apporter un renfort.

Après des offres d'emploi infructueuses en 2020, le poste d'ingénieur en développement a enfin pu être pourvu en 2021 avec la prise de fonction d'un agent qui a rapidement pu être opérationnel, grâce à son expérience et sa connaissance des problématiques liées aux données botaniques et phytosociologiques. L'agent, rattaché au pôle Système d'information, participe activement aux échanges inter-CBN dans le cadre de la mutualisation du Système d'information.

Notons également le recrutement en 2021 d'une chargée de mission cartographie des habitats naturels expérimentée permettant d'assurer une bonne prise en charge de la conduite du projet CARHAB, programme phare mené par le CBN (voir ci-après, pôle habitats).

De même, la prise de fonction d'une botaniste bryologue a permis d'entamer une montée en puissance dans le domaine de la bryologie et de contribuer aux travaux nationaux structurants menés dans le cadre du réseau des CBN.

Les rencontres inter-CBN qui se sont tenues à Blois en octobre 2021 ont été un moment fort de l'année et ont permis d'insuffler une bonne dynamique de réseau, stimulant les échanges entre les experts des CBN et profitant *in fine* à chaque territoire.

Parmi les avancées marquantes de l'année 2021, citons notamment :

- ⇒ la mutualisation du système d'information *Lobelia* de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA) avec le CBN du Bassin parisien, le CBN du Massif central et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, à l'issue d'un audit réalisé au niveau national sur les systèmes d'informations métiers des CBN ayant conduit au choix par ces 3 CBN du système développé par le CBNSA ;

- ⇒ l'habilitation par le Ministère de la Transition écologique de la plateforme d'information sur l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) dont le CBNSA constitue le pôle « flore, fonge, habitats » ;
- ⇒ la fin des inventaires systématiques de la flore vasculaire de Charente-Maritime (les inventaires systématiques de tous départements aquitains avaient été aboutis en 2019) ;
- ⇒ la préfiguration des inventaires systématiques des départements de la Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne grâce à un financement spécifique de la DREAL ;
- ⇒ la diffusion de la première version du Catalogue des végétations et habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine ;
- ⇒ l'aboutissement des programmes territoriaux structurants de cartographie des habitats et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale sur Bordeaux Métropole, Bassin d'Arcachon et la Communauté de Communes de Montesquieu (dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale) ;
- ⇒ la fin du programme « Sentinelles du climat » et la restitution des travaux réalisés, avec notamment les statistiques de la flore régionale pour la définition d'indicateurs de sensibilité climatique et la diffusion du rapport sur les hêtraies relictuelles de plaine ;
- ⇒ la restitution des résultats du programme de « Cartographie des hot spots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » en partenariat avec la LPO afin de nourrir les objectifs de la feuille de route Néoterra de la Région et de la Stratégie nationale sur les aires protégées de l'Etat, visant la préservation des espaces naturels remarquables ; les Comités départementaux aires protégées initiés par la DREAL fin 2021 apportent un cadre nouveau de travail et de concertation avec les acteurs, à l'échelle départementale ;
- ⇒ la fin du programme de « Cartographie des forêts anciennes et méthodologie de caractérisation des vieilles forêts » en partenariat avec l'IGN dont les résultats ont été diffusés au premier semestre 2021 ; ce programme s'est poursuivi en 2021 ;
- ⇒ la poursuite de la mise en œuvre du programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux de biodiversité végétale sur le rétro littoral basque, dans le cadre d'un partenariat scellé avec la Communauté d'Agglomération du Pays basque (CAPB) et le Département des Pyrénées-Atlantiques ;
- ⇒ la poursuite du programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CALR), dans le cadre de l'adhésion de cet EPCI au syndicat mixte et en partenariat avec le Département de Charente-Maritime.

Le renouvellement de partenariats, formalisés par conventions-cadre pluriannuelles a été suspendu en 2021 et devra être repris en 2022, un certain nombre de partenariats étant arrivés à échéance.

➤ **Connaissance : pôle flore**

Les inventaires systématiques de tous les départements aquitains avaient été aboutis en 2018-2019. En 2021, la dernière campagne d'inventaire systématique de la flore vasculaire de Charente-Maritime a eu lieu, permettant ainsi d'aboutir à la mise en œuvre de ce chantier majeur engagé depuis 2013 sur ce département. Les analyses et la rédaction ont lieu début 2022 en vue d'établir le bilan départemental de l'inventaire.

L'année 2021 a également été marquée par la préfiguration des inventaires systématiques de la flore sur les derniers départements non couverts (Charente, Deux-Sèvres et Vienne) grâce à un financement spécifique de la DREAL. Le bilan des connaissances préexistantes a été établi sur ces départements et de premières prospections ont eu lieu, essentiellement en Charente et dans les Deux-Sèvres. Les premières prises de contact engagées avec les Conseils départementaux laissent envisager un contexte plus favorable à un lancement de l'inventaire prioritairement sur le département de la Charente. Cette piste reste toutefois à préciser en 2022.

Des ateliers départementaux ont été initiés avec le CEN en vue de nourrir la demande de la Région et conformément aux objectifs fixés par la feuille de route Neoterra du Conseil régional visant l'accroissement de la surface en maîtrise foncière du CEN.

L'outil hotspots vise également à nourrir la Stratégie nationale des aires protégées (SNAP) portée par le Gouvernement, fléchissant notamment un objectif de 30% de la surface nationale (territoires d'outre-mer inclus) en aires protégées dont 10% en aires protégées fortes. La déclinaison territoriale a été engagée par le Ministère fin 2021, avec une concertation animée par la DREAL et les préfets de départements à l'échelle départementale. Quatre comités départementaux aires protégées ont ainsi été réalisés fin 2021, les autres ayant eu lieu début 2022. Le CBNSA et la LPO ont été mobilisés pour présenter l'outil hotspots.

La déclinaison départementale a ainsi été initiée fin 2021 dans le cadre des déclinaisons départementales de la SNAP. Cette déclinaison départementale était prévue dans l'optique notamment de nourrir les politiques ENS des Départements. Les couches ENS ont ainsi été rassemblées pour chaque département. Ce programme augure de riches perspectives de développement, actuellement en cours de réflexions.

En parallèle, un bilan sur les « lacunes de connaissances sur la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » avait été réalisé en 2020 sur les espèces de flore et de faune, en collaboration avec l'Observatoire FAUNA pour le volet faune. Ces travaux avaient permis de fournir de nombreux éléments pour alimenter le volet diagnostics & enjeux de la Stratégie régionale de biodiversité (SRB), élaboré par l'Agence régionale de la biodiversité (ARB). Ce travail s'est poursuivi en 2021 avec une ouverture sur le développement d'une stratégie d'amélioration des connaissances. Le rapport est en cours de rédaction pour une restitution en 2022.

La dynamique régionale impulsée par le CBNSA depuis 2018 sur les lichens s'est poursuivie en 2021. Le comité technique régional sur les lichens, associant les principaux lichénologues du territoire, qui s'était tenu en novembre 2020, avait notamment permis d'avancer sur la mise en place d'un protocole de validation des données de lichens qui a été précisé en 2021. Les travaux devraient monter en puissance dans ce domaine en 2022.

Le recrutement en 2021 d'une chargée de mission botaniste bryologue a également permis de relancer les travaux dans le domaine de la bryologie, en lien avec le réseau national des CBN qui œuvre sur la production d'un *premier catalogue des bryophytes de France*.

Enfin, en 2021, une étude des communautés de lichens et de mousses des dunes grises du littoral sud-atlantique financée par la DREAL dans le cadre de Natura 2000 a été engagée en vue notamment de caractériser l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « dunes grises ». Ces travaux se poursuivront en 2022. Ils associent en binôme pour la première fois un lichénologue et une bryologue du CBNSA et permettent de développer les compétences et les connaissances dans ce domaine, conformément à la stratégie scientifique du CBNSA.

➤ **Connaissance : l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine**

Le développement du système d'information de l'Observatoire s'est poursuivi en 2021. Suite au départ de l'ingénieur en développement en juillet 2020, et après de premières procédures de recrutement restées infructueuses, un nouvel ingénieur en développement a pris ses fonctions en avril 2021. Ce recrutement était un enjeu fort et prioritaire.

L'année 2020 avait été marquée par l'engagement d'un projet de mutualisation du système d'information *Lobelia* de l'Observatoire avec le CBN du Bassin parisien, le CBN du Massif central et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, à l'issue d'un audit réalisé au niveau national sur les systèmes d'informations métiers des CBN, ayant conduit au choix par ces 3 CBN du système développé par le CBNSA.

Ce chantier valorise l'investissement fort du CBNSA sur le développement de son outil et confirme la pertinence de ses choix stratégiques sur le développement en régie de son



système d'information métier dont la performance est désormais largement reconnue par le réseau des CBN.

Outre l'intérêt d'une convergence nationale des outils métiers, l'intérêt fort de ce chantier pour le CBNSA est de permettre la mutualisation des moyens humains et financiers pour pérenniser le développement de l'outil Lobelia sur lequel est adossé l'OBV-NA.

Une forte dynamique inter-CBN est ainsi engagée, cadrée par une « *Charte d'engagement pour la constitution d'un système d'information mutualisé sur la flore, la fonge, les végétations et habitats naturels* » et une « *Convention de partenariat pour la mise en œuvre et la gestion du Système d'Information Mutualisé Lobelia* » signées en 2021.

Une communauté autour de Lobelia s'est structurée avec une gouvernance articulée autour d'un comité de pilotage, un comité technique associant les chefs de projet Systèmes d'Information (SI), et divers réseaux thématiques et groupes de travail associant les référents SI et les référents métiers des 4 CBN.

D'autres CBN et CBN émergents ont également manifesté leur intérêt de rejoindre le collectif et des échanges ont été initiés.

Un important travail de fond a été réalisé, ayant permis de moderniser et consolider le système d'information qui atteint un niveau de développement important (nombreuses fonctionnalités et modules), notamment sur des questions d'infrastructures et de codes. Le SI de l'OBV-NA, qui était jusqu'alors hébergé à l'Agence régionale de la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine, a été restructuré (en termes d'infrastructure) et déplacé sur 4 serveurs distants (de production, de pré-production, de calcul et de sauvegarde), pour des raisons d'optimisation et de sécurité. Les coûts d'hébergement sont mutualisés avec les autres CBN et restent modestes.

L'Observatoire a continué à progresser en 2021 avec quelques fonctionnalités mineures. A ce jour, les évolutions pour les utilisateurs restent toutefois à ce jour peu visibles, le travail de fond étant préalablement nécessaire.

L'animation du réseau d'observateurs a été fortement freinée par la crise sanitaire. Comme en 2020, peu de sorties botaniques et de conférences ouvertes au public ont été organisées (pour mémoire, plus d'une trentaine de sorties étaient organisées chaque année).

Toutefois, les partenariats se sont poursuivis avec de nombreux acteurs avec lesquels des conventions avaient déjà été établies les années précédentes (sociétés botaniques, associations de protection de la nature, jardins botaniques, etc.). Les contributions et les échanges de données sont quantitativement importants.

Au total, 334 594 données nouvelles ont été intégrées à l'Observatoire en 2021 correspondant à 242 jeux de données collectés par 93 organismes, pour 444 observateurs.

131 820 données sont issues du réseau naturaliste, la plupart saisies directement dans le système d'information de l'Observatoire par les partenaires.

Ainsi, le bilan fin 2021 dépasse désormais les 5,5 millions de données centralisées dans l'Observatoire sur la Nouvelle-Aquitaine (dont plus de 4 millions de données sur le territoire d'agrément du CBNSA). Ces chiffres illustrent la progression importante de la connaissance sur la flore vasculaire dans le Sud-Ouest.

L'Observatoire est désormais positionné et reconnu par l'ensemble des acteurs comme le dispositif pilier de la gestion de la connaissance sur la flore, la fonge et les habitats naturels en Nouvelle-Aquitaine.

Le CBNSA a poursuivi son investissement dans la mise en place du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) en Nouvelle-Aquitaine, piloté par la DREAL, la Région et l'OFB. Le CBN Sud-Atlantique est identifié d'une part en tant qu'animateur du pôle « flore, fonge, habitats » à l'échelle régionale, en lien avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part en tant que gestionnaire de la plateforme « flore, fonge, habitats » du SINP que constitue l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine.

L'année 2021 aura notamment été marquée par l'habilitation officielle par le Ministère de la Transition écologique de l'OBV-NA en tant que plateforme régionale « flore, fonge, ha », en Aquitaine, et le CBNSA en tant que pôle thématique régional, avec l'Observatoire FAUNA et la RNN géologique de Saucats-La Brède pour les pôles thématiques faune et géologie.

L'animation générale du SINP est assurée par la DREAL, en lien avec une instance de copilotage associant la Région, la direction régionale de l'OFB et les deux autres pôles SINP. Plusieurs réunions ont eu lieu en 2021. Le CBNSA s'est également investi dans certains groupes de travail nationaux animés par le Muséum national d'histoire naturelle (UMS PatriNat), en particulier le GT *Sensibilité* en vue de qualifier les données sensibles à la diffusion et deux GT habitats (« Standards de données habitats », et « Affichage et diffusion des données habitats »).

➤ **Connaissance : pôle habitats**

L'activité du pôle Habitats s'est poursuivie sur des chantiers fortement structurants pour la connaissance régionale menés en Aquitaine et en Poitou-Charentes, en particulier dans le cadre de la politique Natura 2000 :

- élaboration du Catalogue des végétations et habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine et de la Liste des habitats déterminants ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine ;
- réalisation d'études d'amélioration et de synthèse des connaissances sur de grands types de milieux : prairies humides en Poitou-Charentes, pelouses calcicoles en Nouvelle-Aquitaine, lagunes côtières ;
- centralisation et validation des cartographies des sites Natura 2000 désormais progressivement intégrées dans le système d'information de l'OBV Nouvelle-Aquitaine.

Le *Guide des végétations du PNR du Périgord-Limousin*, élaboré en collaboration avec le CBN du Massif Central, a été finalisé début 2021. Il fournit des éléments diagnostiques pour la reconnaissance, l'évaluation voire la gestion des différentes végétations présentes sur le territoire du PNR, appropriables par des techniciens non experts.

Une première version du *Catalogue régional des végétations et habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine*, élaborée par le CBNSA en partenariat avec les deux autres CBN, grâce notamment aux financements Natura 2000 et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), a été finalisée et diffusée en 2021. Ce document structurant vise à servir de référentiel pour l'inventaire, l'évaluation et la cartographie des végétations et habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine, notamment pour l'ensemble des animateurs Natura 2000, les gestionnaires d'espaces naturels (RNN, RNR, CEN, etc.).

L'élaboration de la *Liste des habitats déterminants ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine* a été engagée en 2021 par le CBNSA en collaboration avec les deux autres CBN, à partir du Catalogue régional des végétations et habitats. Ce référentiel devrait être terminé en 2022.

Le CBNSA s'est également fortement impliqué dans l'animation de la production du *Catalogue national des végétations* pour le compte du réseau des CBN. Une dynamique importante mobilisant tous les CBN de France métropolitaine est ainsi en cours, sous l'égide de l'OFB et associant étroitement le Muséum national d'histoire naturelle (UMS Patrinat). Ce chantier phare au niveau national a vocation à se poursuivre pour permettre la production et la mise à jour régulière de ce catalogue.

La dernière phase de terrain du vaste programme régional engagé en 2019 d'amélioration des connaissances sur les *végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine* a été menée en 2022 en partenariat avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la politique Natura 2000 financée par la DREAL. Les analyses et la rédaction du rapport sont en cours pour une parution en 2022. La révision de la cartographie des habitats naturels des sites Natura 2000 de pelouses calcicoles pourra notamment être engagée à cette issue par les animateurs de sites.

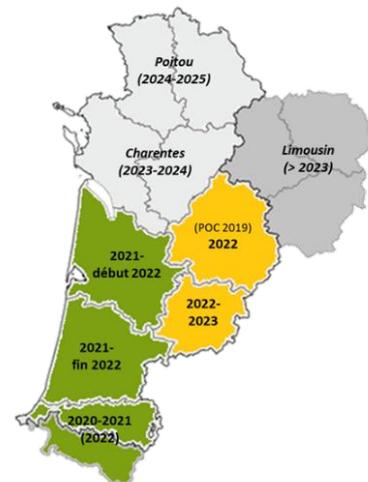
Un programme *d'étude des lagunes côtières du littoral sud-atlantique* (habitat d'intérêt communautaire prioritaire) avait également été engagé en 2021 dans le cadre de Natura 2000 et se poursuivra en 2022. Ce programme vise notamment à évaluer l'état de conservation de l'habitat et identifier les pratiques susceptibles d'influer favorablement ou défavorablement sur son état de conservation. Les contraintes sanitaires n'ont pas permis de réaliser les prospections en 2020 (celles-ci étant principalement concentrées sur mars-avril, pleine période de confinement en 2020) ; la programmation 2020 a dû être différée à 2021.

Le programme de *cartographie des forêts anciennes et caractérisation des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine*, mené par l'IGN et le CBNSA, et financé par la Région et la DREAL, a débuté en première phase en 2021. Les travaux ont été restitués en avril 2021 lors d'un comité technique rassemblant un grand nombre d'acteurs forestiers de la région. Une suite a été engagée sur l'année 2021 permettant de préciser les éléments de caractérisation des vieilles forêts, et d'engager le recensement de ces vieilles forêts via une enquête diffusée aux acteurs.

Le programme de « *cartographie des habitats et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de Bordeaux Métropole* », programme éminemment structurant pour le territoire de la métropole a été abouti en 2021 par la finalisation et la restitution des rapports d'étude et de la cartographie de ce territoire. Un nouveau partenariat a été construit avec Bordeaux Métropole pour la poursuite de ces travaux dans le cadre du Plan d'actions BiodiverCité 2020-2025. Suite au départ de la chargée de mission affectée à ce programme en début d'année 2021, la chargée de mission cartographie des habitats naturels recrutée en mars a repris par intérim la suite des travaux sur les aspects cartographiques. Un chargé de mission spécifique a ensuite pris ses fonctions en octobre et assure la mise en œuvre du programme.

Suite à un premier programme de pré-cartographie des habitats naturels du Bassin d'Arcachon qui a abouti en 2017, le CBNSA avait engagé en 2018 la mise en œuvre d'un vaste programme visant la *cartographie des habitats et la spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon*. Ce programme est mené sur la période 2018-2021 et financé d'une part par la DREAL au titre de la politique Natura 2000, d'autre part par le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon via l'Office Français de la Biodiversité. La restitution est prévue en 2022.

L'année 2020 avait été marquée par le *lancement officiel du programme de Cartographie nationale des habitats (CARHAB)*. Ce programme, porté par le Ministère de la Transition écologique, vise à disposer à l'horizon 2025, d'une carte au 1:25 000 des habitats naturels et semi-naturels de France métropolitaine, selon un déploiement par département. Ce programme ambitieux, aux multiples facettes (télédétection, modélisation, typologies de végétations), fait intervenir de nombreuses structures aux compétences complémentaires : OFB, MNHN, IGN, Universités, et réseau des CBN qui assure la mise en œuvre dans chaque département. Le CBNSA est chargé de coordonner la production cartographique sur son territoire d'agrément : le département des Pyrénées-Atlantiques a été réalisé en 2020-2021 (finalisation début 2022) en collaboration avec le CBN des Pyrénées et les départements de la Gironde et des Landes ont été engagés en 2021. Ce programme phare devrait constituer un axe majeur de la programmation du CBNSA de ces prochaines années.



Un calendrier de déploiement a été construit pour l'ensemble des départements du territoire d'agrément du CBNSA, selon une logique d'engagement de proche en proche et en tenant compte de l'état des connaissances sur les territoires. Ce programme est financé par le Ministère et a donné lieu en 2021 à la signature d'une convention-cadre s'étendant jusqu'à 2025.

Notons que le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), sur lequel est mené le programme d'ABC (voir *supra*), avait préalablement été identifié en 2019 comme territoire pilote pour CarHab suite à la proposition du CBNSA auprès du Ministère. Des techniques innovantes de cartographie prédictive des habitats ont été ainsi explorées sur ce territoire. Les travaux de cartographie ont été aboutis en 2021. Leur diffusion est prévue en 2022.

Les travaux d'étude et de cartographie des habitats naturels de la Réserve Naturelle Nationale d'Hourtin, des Réserves Biologiques Intégrées de Lacanau, et de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx avaient été finalisés en 2020. Une étude similaire réalisée sur le *marais du Conseiller et les mattes de Paladon* dans le cadre d'un partenariat avec le CPIE Médoc a été finalisée en 2021 et restituée début 2022.

La *cartographie des habitats naturels des vastes sites Natura 2000 de Brouage et de Rochefort* (Charente-Maritime) a été engagée en 2021, en mobilisant des techniques de télédétection originales, inspirées des méthodes de CarHab. La cartographie a vocation à être aboutie en 2022.

L'année 2021 a également été marquée par la dernière année du programme pluriannuel mené sur une durée de 6 ans (2016-2021), coordonné par le programme Sentinelles du Climat, associant divers acteurs scientifiques et naturalistes. Ce programme structurant, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le FEDER et les Départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, visait à mettre en place les dispositifs permettant d'évaluer sur le long terme les éventuelles conséquences du changement climatique sur la biodiversité. Lancé en Aquitaine en 2016, des collaborations avec les autres acteurs présents en Limousin et en Poitou-Charentes ont été engagées et les actions se sont poursuivies. Le CBN Sud-Atlantique assure la coordination générale des volets flore et habitats naturels. Le colloque de restitution finale de l'ensemble des travaux s'est tenu fin novembre au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Connaissance : pôle documentation**

L'année 2017 avait été marquée par le déménagement en septembre du fonds documentaire de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO), géré par le CBNSA dans le cadre d'un partenariat spécifique, dans les nouveaux locaux livrés par le Département de la Gironde à l'issue des travaux de réhabilitation.

Les missions de fond de gestion du centre de ressources documentaires sur la biodiversité végétale (intégrant notamment les fonds documentaires du CBNSA et de la SBCO) avaient été interrompues suite au départ de la documentaliste en 2015.

La gestion du fonds documentaire a été reprise en 2019-2020 grâce aux compétences documentaires d'une agente recrutée et affectée en partie à cette activité. Le redémarrage de l'activité a permis d'avancer sur l'aménagement de la bibliothèque et des herbariums du CBNSA et de la SBCO au sein du Centre de ressources documentaires localisé au siège. L'acquisition de rayonnages pour le CBNSA a été lancée fin 2020 pour une réception et une installation début 2021, ce qui a permis l'aménagement de la bibliothèque du CBNSA dans le courant de l'année 2021. L'acquisition de rayonnages pour le fonds de la SBCO, 2^{ème} tranche du projet, a ensuite été réalisée en 2021 en vue l'installation du fonds de la SBCO. Compte tenu du volume considérable de ce fonds et de la nécessité de réaliser un tri (et un inventaire) des documents au fur et à mesure, l'installation devrait se faire très progressivement et s'échelonner sur plusieurs années.

➤ **Conservation**

L'année 2021 a été marquée par le départ en février de la responsable du service conservation. Deux offres d'emploi pour pourvoir le poste laissé vacant se sont révélées infructueuses (candidats trop peu expérimentés dans le domaine).

Ainsi, l'activité a été fortement perturbée, notamment sur le volet végétalisation écologique dont la responsable assurait le rôle de référent Végétal local pour la zone sud-ouest.

Ce contexte a impliqué une adaptation du service conservation tout au long de l'année en vue d'assurer la continuité des missions. Elle a été permise par la forte implication de la chargée de mission conservation qui a repris l'intérim de la coordination des activités *ex situ* ainsi que du réseau de suivi des stations d'espèces rares et menacées, puis en fin d'année 2021, des actions de conservation *in situ*. La coordination de l'ensemble des actions de conservation est donc assurée par intérim, en attendant la reprise officielle du poste de responsable (dont le périmètre pourra être recentré sur ces fondamentaux, dans le cadre de la réorganisation globale de l'équipe scientifique et technique du CBNSA).

Notons également la forte mobilisation d'un agent à l'antenne Poitou-Charentes sur les actions de conservation et la prise de fonction d'un chargé de mission rattaché au service conservation au siège, en plus des agents de l'équipe plus ponctuellement investis sur les actions de conservation, au siège et à l'antenne de Saint-Jean-de-Luz.

Ainsi, en dépit de ce contexte difficile, le bilan des activités de conservation s'avère globalement positif et prometteur en termes de perspectives.

Les actions ont été conduites sur l'ensemble du territoire d'agrément et ont concerné de nombreuses espèces. En lien avec divers partenaires, elles ont consisté en la mise en place d'actions visant la sécurisation des stations, des appuis sur la gestion ou la restauration des milieux, des suivis scientifiques, des actions d'informations des pouvoirs publics locaux ou des propriétaires, etc.

L'année 2021 aura plus particulièrement été marquée par le *lancement (PNA) en faveur des végétations de bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde (2021-2030)* », centré sur les populations de l'isoète de Bory (*Isoetes boryana*), espèce endémique des étangs arrière-littoraux aquitains et menacée d'extinction au niveau national, ainsi que les espèces proches à forts enjeux. Ce PNA a été validé par le Conseil National de Protection de la Nature (CNP) puis entériné par le Ministère de la Transition écologique. La mise en œuvre d'actions fléchées à partir de 2021 a donc pu être engagée grâce à des financements spécifiques du Ministère. Le comité de suivi scientifique et technique réunissant l'ensemble des acteurs impliqués a été constitué et s'est réuni en 2021. Diverses actions ponctuelles de sensibilisation et d'appuis techniques ont été initiées lors de cette première année de lancement.

Les travaux d'appui du CBNSA aux projets de végétalisation écologique et paysagère dans le cadre du programme de « *sensibilisation et accompagnement technique pour une végétalisation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine* » engagé sur la période 2019-2021 ont en revanche été très limités pour les raisons sus-évoquées, impliquant la prolongation par avenant des travaux sur 2022. Le CBNSA a assuré un nombre limité d'appuis techniques ponctuels.

L'animation de la démarche, et notamment de la *marque « Végétal local »*, s'est néanmoins poursuivie via notamment la Région, l'OFB, le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (impliqué dans l'animation nationale de la marque), le CEN et les autres acteurs impliqués.

Rappelons qu'un premier *guide pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine* avait été produit par le CBNSA en 2018, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine (Plan régional en faveur des pollinisateurs) et en collaboration avec les autres CBN de Nouvelle-Aquitaine ainsi que divers experts naturalistes du territoire. Cet outil opérationnel est destiné aux porteurs de projet de végétalisation et aux prescripteurs. Il vise plusieurs objectifs : identifier les espèces végétales les plus adaptées, fournir des clés pour adapter au mieux les projets à leur environnement et éviter les risques écologiques liés à l'implantation d'espèces non adaptées. Le guide est aussi intéressant pour les producteurs de la filière horticole en les accompagnant dans l'évolution progressive des gammes de choix qu'ils proposent. Un module spécifique d'appropriation de cet outil avait été mis en place en 2020 sur l'OBV-NA et diffusé aux partenaires.

Un poste de *Chargé de mission Végétalisation écologique et conservation* a toutefois été ouvert au CBNSA et a permis le recrutement d'une Chargée de mission avec une prise de fonction début janvier 2022. Ainsi l'année 2022 devrait permettre une reprise d'activité avec une montée en puissance très significative sur ces missions particulièrement structurantes et fortement attendues par les acteurs du territoire.

Sur la *conservation in situ*, 46 démarches de porter à connaissance de la présence d'espèces à forts enjeux ont par ailleurs été réalisées afin de promouvoir l'engagement d'actions conservatoires par les autorités compétentes (mairies, autres collectivités, services de l'Etat...) ou par des partenaires (associations gestionnaires, parcs naturels...). Ces démarches sont engagées généralement suite à la découverte, dans le cadre des programmes d'inventaires systématiques, d'espèces à forts enjeux et localement menacées. Il s'agit d'un accroissement important du nombre de porters à connaissance en 2021 (pour rappel, 26 porters à connaissance en 2020). Ce type de démarches très ciblées s'avère en effet particulièrement utile pour favoriser la prise en compte des enjeux par les acteurs locaux.

La structuration du *réseau de suivi des stations d'espèces rares et menacées* s'est poursuivie, en mobilisant ponctuellement le tissu naturaliste. En 2021, 141 suivis de stations d'espèces ont été mis en œuvre par le CBNSA seul ou en accompagnement des acteurs locaux. Des suivis ont par ailleurs été réalisés par des partenaires, le CBNSA animant le dispositif (relance au moment de la période de suivi, récupération des données d'effectifs, etc.) ; 11 animations en ce sens ont été réalisées. Le module spécifique de saisie et gestion des données de suivi sur l'OBV-NA a également fait l'objet d'améliorations, dans le cadre inter-CBN de la mutualisation.

Sur le volet *conservation ex situ*, la prise de fonction en 2018 d'une chargée de conservation *ex situ* expérimentée avait permis de fortement redynamiser et développer l'activité. Les 3 unités de ce laboratoire (laboratoire de traitement des semences, local de conservation et de germination, et local de stockage et de nettoyage de la verrerie) sont fonctionnelles. Un travail important d'organisation et de tri des semences de la banque séminale a été poursuivi.

Les récoltes conservatoires sur des espèces rares et menacées se sont poursuivies sur l'ensemble du territoire (45 récoltes réalisées en 2021 pour 33 espèces). Les lots conservés au siège du CBNSA et constituent la banque séminale. 48 tests de germination ont été réalisés pour 11 espèces à forts enjeux. 9 espèces ont par ailleurs été mises en culture (pour renforcement de population et/ou amélioration des connaissances sur la biologie et l'autoécologie).

Notons enfin la mise en place au domaine de Certes d'un premier espace de culture extérieure (à l'emplacement de l'ancien poulailler) dans le cadre du programme Végétalisation à vocation écologique et paysagère. 5 palettes végétales (33 taxons) ont ainsi été mises en culture.

➤ **Appui technique**

Les activités d'appui technique se sont poursuivies selon les priorités prédéfinies pour l'année :

- appui aux services de l'Etat sur l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées,

[Plus d'une cinquantaine d'avis ont été délivrés en Aquitaine et Poitou-Charentes, dont 32 avis formels d'assistance à l'instruction de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées. L'année 2021 a connu un fort ralentissement de l'activité en lien avec le départ de la responsable du service conservation et la chargée de mission sur Bordeaux Métropole qui assuraient la prise en charge d'une partie importante des avis, impliquant la mobilisation d'autres agents moins rodés à l'exercice et aux disponibilités très limitées, en particulier sur le département de la Gironde qui concentre une grande partie des dossiers. L'activité a été réorganisée en fin d'année grâce à la prise de fonction d'un chargé de mission botaniste conservation sur le département de la Gironde]

- mise à disposition de données et appui sur les projets d'aménagements,

[Conformément à sa mission de « mise à disposition des données publiques auprès des publics intéressés » et à son rôle de pôle flore-fonge-habitats du SINP en Nouvelle-Aquitaine, le CBNSA assure les transmissions de données auprès des bureaux d'études, collectivités et autres acteurs sur des projets divers ; 444 transmissions de données ont été traitées en 2021, ce qui représente un fort accroissement du nombre de demandes traitées. La prise de fonction en mai 2021 d'une gestionnaire de données géomaticienne a permis le rattrapage progressif du retard accumulé lié à la surcharge d'activités du pôle SI et une mise en place plus optimale du service d'instruction des demandes de transmission de données dans le cadre du SINP. Les demandes concernent des projets d'aménagements (constructions, infrastructures de transports, énergies renouvelables et réseaux d'énergie...), des révisions de PLU/PLUi ou des études environnementales diverses. Elles sont mises à disposition auprès de bureaux d'études dans près de 80% des cas]

- appui au dispositif Natura 2000,

[appui technique aux opérateurs Natura 2000 dont mise à disposition aux opérateurs d'un outil cartographique standardisé « kit SIG » en Nouvelle-Aquitaine et formation à l'utilisation de l'outil ; conception et administration de l'outil de centralisation des cartographies réalisées par les opérateurs des sites Natura 2000 et extension à la Nouvelle-Aquitaine (169 cartographies de sites Natura 2000 normalisées et intégrées à l'OBV) ; harmonisation typologique des cartographies Natura 2000 et constitution du premier catalogue des végétations du territoire sud-atlantique ; mise en place d'un dispositif de suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Nouvelle-Aquitaine sur les pelouses calcicoles]

- appui aux Réserves Naturelles Nationales (RNN) et Régionales (RNR)

[Participation aux comités scientifiques ou de gestion des RNN et RNR et appuis divers]

- appui aux politiques régionales et départementales de protection de la nature

➤ **Information et sensibilisation du public**

Les actions de communication et de sensibilisation engagées les années précédentes ont été fortement freinées, pour la plupart suspendues en raison de la crise sanitaire.

La rubrique Actualités de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine permet un porter à connaissance sur les activités scientifiques du CBNSA et de ses partenaires auprès du réseau naturaliste.

Enfin, l'animation de la page Facebook du CBN Sud-Atlantique, réseau orienté vers un public plus large, est restée modeste en 2021 (faiblesse des animations, sorties, etc.).

Perspectives programmatiques 2022

Les priorités scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques définies pour les prochaines années.

Les principaux axes de travail sont succinctement listés ci-dessous.

Suite à la finalisation des inventaires systématiques dans les départements de la Charente-Maritime, de Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, les bilans départementaux seront réalisés (ils ont déjà été réalisés et diffusés pour la Dordogne et le Lot-et-Garonne).

A l'issue du premier travail de préfiguration mené en 2021, des contacts seront pris pour l'engagement des inventaires systématiques des départements de Charente, Deux-Sèvres et Vienne, derniers départements à ne pas être couverts par l'inventaire. Le département de la Charente semble être celui où les perspectives d'engagement sont les plus favorables. Les moyens alloués par la DREAL devraient permettre de poursuivre des prospections ; d'autres sources de financement seront recherchées (notamment le Département et la Région).

L'inventaire permanent et continu des ZNIEFF sera poursuivi, de même que les programmes territoriaux d'inventaires (Communauté d'Agglomération du Pays basque, Communauté d'Agglomération de La Rochelle, etc.). L'étude sur la biodiversité des vignobles girondins menée en partenariat avec le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB) sera arrivée à son terme avec la production d'un bilan global. Il en est de même pour l'inventaire et la hiérarchisation des enjeux liés aux pelouses calcicoles de Gironde en vue de nourrir la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil départemental de Gironde.

L'engagement d'un programme d'inventaire, spatialisation et conservation des enjeux de biodiversité végétale du Grand Poitiers est également en cours de réflexion avec la Communauté urbaine.

Dans le cadre d'un partenariat spécifique avec le Conseil départemental de Gironde, notamment la Direction infrastructures, un programme pluriannuel de connaissance, préservation et sensibilisation sur la biodiversité végétale des bords de routes de Gironde est engagé en 2022. L'objectif global est de permettre la prise en compte des enjeux par les services techniques du Conseil départemental. Un programme similaire est envisagé avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Le programme de « Cartographie des hot spots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » devrait se poursuivre en 2022, selon les objectifs précisés par le comité de pilotage associant la Région et la DREAL. Les Comités départementaux aires protégées (CDAP) initiés fin 2021 devraient apporter un cadre de travail pour la déclinaison départementale des travaux, et pour nourrir les politiques ENS et la politique foncière du CEN. Un travail spécifique sur les enjeux de biodiversité forestière est envisagé, de même que la prise en compte des pressions, prioritairement de l'artificialisation des sols.

L'année 2022 devrait être également marquée par la finalisation et la diffusion de deux référentiels importants qui n'avaient pu être aboutis en 2021 :

- ⇒ La liste hiérarchisée des espèces à enjeux de flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine ;
- ⇒ La liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine.

Le déploiement de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine sera poursuivi dans le cadre notamment du SINP.

Le chantier de mutualisation du système d'information Lobelia, associant les CBN du Bassin parisien, du Massif central, et des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, continuera de mobiliser une partie de l'équipe, avec un intérêt pour le CBNSA important pour la mutualisation de ses propres moyens en vue d'assurer le développement et la gestion durables de son outil.

Concernant les habitats, les chantiers de structuration et d'amélioration des connaissances seront poursuivis en 2022, à travers des programmes financés spécifiquement.

Le programme de Cartographie nationale des habitats (CARHAB) verra la finalisation des résultats sur la cartographie des départements des Pyrénées-Atlantiques (début 2022), de la Dordogne et des Landes (fin 2022), ainsi que l'engagement de la cartographie du département de Lot-et-Garonne.

Les productions réalisées lors du programme de cartographie et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon seront diffusées en 2022.

Concernant les programmes d'amélioration des connaissances, l'étude des végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine sera finalisée courant 2022. L'étude des lagunes côtières du littoral sud-atlantique et celle sur les dunes grises du littoral sud-atlantique, intégrant notamment les communautés de mousses et lichens, seront poursuivies (dernière année). Le lancement d'un programme régional d'étude des herbiers aquatiques est également prévu via des financements Natura 2000, en partenariat avec les deux autres CBN.

Dans le cadre du réseau de surveillance des habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine, et plus particulièrement du schéma pluriannuel de suivi des habitats d'intérêt communautaire (Natura 2000), les prairies sont fléchées cette année pour faire l'objet du déploiement d'un dispositif de suivi de leur état de conservation. Une cartographie des prairies de Nouvelle-Aquitaine par télédétection est également prévue. Ces travaux seront mis en lien avec le Plan national stratégique sur les prairies en cours d'élaboration par le réseau des CBN, l'INRAE et l'OFB, ainsi que le programme national de Préfiguration d'un réseau de surveillance de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux de France métropolitaine centré principalement sur les prairies.

Suite à son lancement fin 2021, le programme d'étude des forêts à forts enjeux de biodiversité de Nouvelle-Aquitaine 2022-2025 sera engagé en 2022. Ce programme vise la poursuite des travaux de caractérisation et d'inventaires des vieilles, l'élaboration d'un catalogue des habitats forestiers de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que l'appui technique, le porter à connaissance des enjeux et la formation des acteurs sur la thématique des forêts anciennes et vieilles forêts. Ce programme est financé par la DREAL et la Région.

Sur le thème des forêts, un partenariat a également été engagé en 2021 pour l'étude du réseau d'îlots de naturalité des forêts publiques littorales de Nouvelle-Aquitaine, intégrant des volets sur les mousses et lichens. Les travaux se poursuivront en 2022.

Le programme pluriannuel et transversal *Sentinelles du Climat*, terminé en 2021, sera prolongé en 2022 dans le cadre d'une année transitionnelle. La réflexion est engagée avec Cistude Nature pour poursuivre ce programme les années à venir (préfiguration d'un programme « Sentinelles II »), ainsi qu'avec les acteurs d'Occitanie (plus particulièrement les CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, ainsi que le CBN Méditerranée) pour l'extension de ce travail à une échelle interrégionale ou biogéographique. Les travaux seront notamment poursuivis en 2022 sur la valorisation des analyses statistiques pour la définition des indicateurs de sensibilité climatique de la flore ainsi que sur l'analyse des données des systèmes dunaires.

Dans le nouveau cadre stratégique, les actions de conservation porteront sur la mise en œuvre d'actions conservatoires en faveur des espèces les plus menacées et présentes sur le territoire du CBN, ainsi que sur la mise en place progressive d'un réseau de suivi et de veille.

La mise en œuvre du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des végétations de bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde (2021-2030) entrera dans sa deuxième année, avec notamment un bilan stationnel et un suivi des populations d'espèces rares et menacées des étangs arrière-littoraux.

Les actions engagées pour la promotion de la marque « Végétal local » seront reprises, ainsi que l'accompagnement aux acteurs locaux sur la végétalisation écologique et paysagère à travers le programme spécifique financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, grâce à la prise de fonction de la chargée de mission Végétalisation écologique et conservation en janvier 2022.

A la demande du Conseil départemental de la Gironde, un accompagnement sera également apporté sur le projet de Maison de l'arbre et du paysage prévu sur le site du Domaine départemental d'Hostens.

Les actions de conservation *ex situ*, qui ont déjà fait l'objet d'un net renforcement d'activité, seront poursuivies, de même que l'aménagement de l'espace de culture extérieur, implanté sur le Domaine de Certes.

Le réseau de parcelles pour la conservation des plantes messicoles, initié en Poitou-Charentes à l'initiative du CBNSA et impliquant les principaux acteurs concernés, devrait être déployé sur les départements d'Aquitaine.

Le CBN poursuivra son appui à l'*instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées*, son appui au dispositif Natura 2000 ainsi que son appui à la mise en œuvre des politiques de préservation de la biodiversité auprès des collectivités.

Le CBN poursuivra enfin son implication dans diverses démarches nationales structurantes pour les territoires, sous la coordination nationale de l'OFB, dans un cadre conventionnel de coopération, avec une programmation particulièrement riche : Catalogue national des végétations (dont le CBNSA est co-animateur), test sur le déploiement de VigieFlore en lien avec le réseau des CBN et le MNHN, contribution à la mise à jour de TAXREF, actualisation des fiches des Cahiers d'habitats Natura 2000 et révision du cahier des charges pour la cartographie des habitats, Catalogue national des bryophytes et projet de liste rouge, participation aux réseaux thématiques de surveillance de la flore et de habitats (milieux ouverts et forestiers), méthodologie de révision des listes d'espèces protégées aux niveaux national et régional, contribution aux travaux nationaux sur la marque Végétal local, contribution à l'élaboration du Plan national sur les prairies, participation aux groupes de travail nationaux sur le SINP, mutualisation de la documentation, etc.

Un rapprochement partenarial est enfin prévu avec la direction régionale de l'OFB et diverses actions collaboratives sont en cours de planification (formations, liens avec les services départementaux sur les questions de police de l'environnement, etc.).

Evolution des ressources humaines

L'évolution des ressources humaines constitue un élément clé influant directement sur la mise en œuvre des missions du Conservatoire botanique. Rappelons qu'il s'agit tout à la fois de la richesse essentielle sur laquelle repose l'expertise, mais aussi du poste budgétaire dominant.

Cette approche est donc essentielle pour appréhender les enjeux de court et moyen termes.

Structure et évolution des effectifs :

Filière	Catégorie	01/01/19	31/12/19	01/01/20	31/12/20	01/01/21	31/12/21
Administrative	A	1	1	1	1	1	1
	B	1	1	1	1	1	1
	C	4	2	2	2	2	2
Technique	A	28	30	30	25	25	28
	B	1	1	1	1	1	1
	C	1	1	1	1	1	1
Culturelle	B	-	1	1	1	1	1
Total		36	37	37	32	32	35

L'effectif total a augmenté de 9.4% en 2021, sans toutefois atteindre le niveau du début 2020 (année où la baisse avait été de 13.5% et succédant à plusieurs années de hausse). L'équipe a varié de 32 à 35 agents.

L'effectif annuel moyen s'est situé à 33.2 agents pour 34.7 en 2020, soit le niveau le plus bas sur les quatre dernières années. L'effectif annuel moyen se répartit de la façon suivante : 29.7 équivalents temps plein (ETP) permanents et 3.5 ETP non permanents.

Au-delà de l'effectif, le nombre d'équivalents temps pleins travaillés (ETPT) amène un éclairage supplémentaire : l'effectif moyen de 33.2 ETP ne représente que 29.5 ETPT, soit un écart de 12%.

La différence s'explique par :

- l'existence de 3 emplois à temps non complet ;
- un recours accru au temps partiel, qui a concerné 9 agents en 2021, dont 7 de l'équipe scientifique et technique. 55% des agents à temps partiel bénéficient d'un temps partiel sur autorisation, 45% d'un temps partiel de droit ;
- deux congés parentaux.

Bien que non déduits des ETPT, le CBN a par ailleurs enregistré deux congés maternité et un congé paternité, qui ont affecté le temps de travail effectivement disponible.

Les flux entrants et sortants ont été de nouveau importants en 2021, alors même que des postes restés vacants fin 2020 devaient être à nouveau pourvus en 2021. Le syndicat mixte a fortement pâti de ces effets cumulatifs, de surcroît dans un contexte de rareté des compétences.

La traduction directe sur l'activité scientifique et technique du CBN est présentée *supra*, dans la partie consacrée aux réalisations scientifiques et techniques 2021. L'impact s'est répercuté sur l'activité de la Direction (pilotage général, pilotage scientifique, organisation de recrutements, gestion des départs, etc.) ainsi que sur le Pôle administratif.

La catégorie A regroupe toujours l'effectif le plus nombreux, avec 26 agents en début d'année puis 29 en fin d'année, soit près de 83% de l'effectif total. La filière technique au sein de la catégorie A est logiquement et très largement dominante (près de 97%).

Filière	01/01/19	31/12/19	01/01/20	31/12/20		
Agents sur emplois permanents	30 Dont : - 7 titul. FP - 4 CDI	31 Dont : - 7 titul. FP - 7 CDI	31 Dont : - 7 titul. FP - 7 CDI	30 Dont : - 7 titul. FP - 9 CDI	30 Dont : - 7 titul. FP - 9 CDI	31 Dont : - 7 titul. FP - 8 CDI
Agents sur emplois non permanents	6	6	6	2	2	4
Total	36	37	37	32	32	35

La prévision de CDisation s'est concrétisée pour un agent de catégorie A à temps complet en 2021 (un cadre A, ingénieur, au sein du Pôle Systèmes d'information) ; en parallèle, deux agents en CDI ont quitté le CBN début 2021. L'effectif des agents en CDI a donc mécaniquement baissé.

Les postes de cadres A de la filière technique restent majoritairement pourvus par des agents contractuels de droit public (~77%), ceci tenant aux qualifications spécifiques requises.

Pour 2022, la prévision de CDisation concerne un cadre A (ingénieur), chargé de mission botaniste phytosociologue localisé au siège ; elle est effective depuis le 1^{er} février, portant ainsi le nombre de CDI à 9.

Notons que l'effectif scientifique a été renforcé sur une période de 6 mois, avec la mise à disposition par la Ville de Saint-Jean-de-Luz d'un agent du jardin botanique littoral Paul Jovet, sur un mi-temps.

Rémunérations :

Les dernières mesures issues du « protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR) ont concerné deux fonctionnaires cadres C en 2021 (les autres cadres et grades ayant fait l'objet de mesures les années précédentes).

Tenant compte des dispositions applicables en matière de réévaluation des rémunérations des agents permanents contractuels de droit public, des revalorisations indiciaires ont été opérées en 2021 (réexamen triennal, et à l'occasion de CDisation en particulier) ; elles ont bénéficié à 8 agents (plus de la moitié de l'effectif des agents contractuels permanents en avait bénéficié en 2020).

Le régime indemnitaire adopté fin 2018 a été mis en application dès janvier 2019 (transposition de l'ancien régime indemnitaire vers le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, « RIFSEEP »). La phase transitoire aménagée pour les fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des ingénieurs a pris fin au 1^{er} janvier 2020, les textes d'application ayant été publiés. Le régime indemnitaire est désormais unifié, ce qui simplifie sa gestion. Il n'a pas été apporté de modification en 2021.

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) a été reconduite par le gouvernement en 2021, mais aucun agent du syndicat mixte n'a été éligible. Cela tient au fait que des revalorisations indiciaires ont été appliquées ces dernières années : sous l'effet des mesures PPCR pour les fonctionnaires et par le biais des revalorisations triennales pour les contractuels de droit publics. L'indemnité inflation, adoptée dans le cadre de la loi de finances rectificative du 1^{er} décembre 2021 et fixée forfaitairement à 100 euros, a été versée aux agents éligibles qui ne l'avait pas perçue par une autre voie (URSSAF, autre employeur, Pôle emploi), en février 2022. Même si des crédits spécifiques devront être inscrits au budget pour appliquer cette mesure, elle sera neutre pour le syndicat mixte puisqu'intégralement compensée par l'Etat.

Gestion de la paye :

Signalons qu'une nouvelle étape a été franchie en 2021, avec la mise en œuvre de la dématérialisation totale depuis février, avec l'appui des services de la DGFIP et l'appui technique du syndicat mixte Gironde numérique.

Le CBN Sud-Atlantique a engagé à l'automne 2021 les démarches et les tests techniques préparatoires pour la mise en œuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Ce dispositif déclaratif vise à remplacer l'ensemble des déclarations sociales ainsi que la déclaration fiscale afférente au prélèvement

de l'impôt à la source, par une déclaration unique, mensuelle et dématérialisée, à l'occasion de l'établissement de chaque paye.

Cette évolution induit aussi un paiement mensuel des charges, qui étaient jusqu'ici trimestrielles pour le syndicat mixte. Ce point avait été identifié et avait incité à prendre des mesures, par anticipation, préserver la trésorerie de début d'exercice.

Temps de travail :

Il n'a pas été apporté de modification au règlement du temps de travail ; le Compte Epargne Temps (CET), adopté par délibération en décembre 2018, et répondant à une forte attente de l'équipe, est mis en œuvre depuis 2019. Fin 2021, 26 CET étaient ouverts, pour un nombre de jours épargnés s'élevant à près de 440 jours.

Si le temps de travail n'a pas évolué en 2021 (voir *supra* les développements spécifiques consacrés au temps partiel), il en va différemment de l'organisation du travail : sous l'effet de la crise sanitaire, le télétravail massif a été mis en place en 2020. Il s'agissait d'un télétravail principalement subi en « mode dégradé » qui n'était pas satisfaisant sur la durée, ni pour la dynamique collective, ni à titre individuel pour les agents. Un niveau élevé de télétravail a été maintenu en 2021 ; les outils informatiques ont été adaptés pour favoriser la continuité de l'activité, l'accès aux ressources, la visioconférence, même s'ils restent à compléter. Néanmoins, la Direction et l'équipe du CBN espèrent un retour plus important à l'activité en présentiel en 2022.

Avantages et prestations sociales :

Il n'existe pas d'avantage en nature pour les agents au sein du CBNSA ; diverses prestations d'action sociale sont proposées par le CNAS auquel l'établissement adhère depuis 2015. La contribution versée par le CBN en 2021 s'est élevée à ~7.420 €.

Formation :

Les formations ont été très limitées en 2021, en raison des contraintes sanitaires liées au COVID-19. La formation obligatoire des agents contractuels (désormais calquée sur celle des fonctionnaires territoriaux, lors de la prise de fonction) n'a pu être dispensée, faute de sessions disponibles au CNFPT. Un report est envisagé sur 2022.

Santé, hygiène et sécurité :

Les mesures préventives pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 (équipements, fournitures, consommables, EPI, procédures, actions de sensibilisation et de pédagogie, etc.) mises en œuvre en 2020 ont été poursuivies et ajustées en tenant compte des évolutions du contexte sanitaire. Des améliorations sur l'ergonomie des postes bureautiques ont été apportées grâce à l'acquisition d'écrans montés sur supports réglables. Elles participent de la prévention des troubles musculo-squelettiques.

Evolutions de la masse budgétaire « charges de personnel » :

Cet indicateur ne permet pas véritablement de tirer une analyse de la situation dans le cas spécifique de notre établissement public, la masse salariale étant directement corrélée chaque année aux financements spécifiques sur programmes et à la capacité du CBN à pourvoir les postes.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » sur 2021 a représenté 1,211 million d'euros en réalisation, soit une baisse de 4% entre 2020 et 2021. Les charges de personnel ont représenté 85% des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui reste relativement stable sur les derniers exercices (86% en 2020 ; 84% en 2019).

* * *

Sur le plan stratégique, le CBN Sud-Atlantique s'est fixé dans le cadre du renforcement un objectif de consolidation de son organisation et de ses équipes, pour conduire efficacement ses missions de service public et s'adapter aux évolutions de son environnement.

L'un des enjeux prioritaires identifié est le maintien du niveau et de la qualité de l'expertise acquise et reconnue, en tant que capital immatériel majeur du Conservatoire botanique.

Quinze ans après la création de l'établissement, la question de la consolidation durable de l'équipe est prégnante : la dynamique patiemment et progressivement construite est fortement susceptible de pâtir du manque de perspectives d'évolution professionnelle interne que peut proposer le CBN.

En parallèle de l'effort conduit depuis plusieurs années par le syndicat mixte pour pérenniser les postes en facilitant les CDIisations, et considérant que la taille critique minimum de l'établissement est atteinte, il devient réellement nécessaire d'une part de construire des parcours motivants, et d'autre part d'y associer une reconnaissance salariale proportionnée.

Cette attente réitérée de l'équipe apparaît intrinsèquement légitime eu égard au niveau de compétence et d'investissement mobilisé.

D'autres indicateurs confirment en outre un « décrochage », tels que : la difficulté du CBN à attirer de nouvelles compétences et/ou à les maintenir sur la durée ; les comparaisons opérées au sein du réseau des CBN ou au sein des partenaires publics avec lesquels collaborent les services du CBN ; les demandes croissantes de cumul d'activité à titre accessoire, voire les demandes de temps partiel en vue de ce cumul. Notons que les tensions sur le marché immobilier local (Bassin d'Arcachon pour le siège ; côte atlantique basque pour l'antenne méridionale) ont un impact significatif sur le pouvoir d'achat, l'indemnité de résidence ne couvrant pas ces territoires. Enfin, le contexte inflationniste croissant constitue un facteur supplémentaire de baisse du pouvoir d'achat.

Au vu de ce qui précède, la question de la définition d'une politique favorisant des parcours professionnels plus attractifs, ancrés dans la durée et valorisant les compétences et les responsabilités avait été identifiée comme chantier prioritaire en 2021. La combinaison de plusieurs facteurs n'a pas permis de mener ce travail l'année passée : nécessité de reprises administratives, techniques et financières des programmes dont la réalisation avait été impactée par la crise sanitaire de 2020 ; gestion souvent dans l'urgence des aléas en matière de ressources humaines (départs d'agents, recrutements, prises de fonctions) ; investissement fort sur les chantiers stratégiques de niveau national (rénovation du cadre juridique et financier des CBN) ; échéance électorale et installation tardive de la nouvelle gouvernance du CBN, en novembre.

- ⇒ Ce chantier stratégique doit être de nouveau priorisé en 2022, avec un objectif de valorisation salariale qui devra connaître de premières traductions concrètes dans l'année. Le CBN devra opérer ces évolutions progressivement, fixer une trajectoire et mobiliser le budget nécessaire à la conduite de ce projet.

Evolution et perspectives budgétaires

Avant de dresser les perspectives budgétaires pour l'exercice 2022, il est proposé une approche de l'exécution budgétaire 2021.

➤ Recettes 2021

Les recettes du CBN Sud-Atlantique que l'on peut considérer comme « pérennes », c'est-à-dire les contributions statutaires des membres et la subvention de fonctionnement de l'Etat au titre de l'agrément CBN, ont représenté une masse financière de 1.011.187 euros (hors valorisation des mises à disposition). Ces recettes constituent désormais la part majoritaire des ressources du CBN (*plus de 55% des recettes de fonctionnement en 2021*).

- Rappelons que par décision du Comité syndical, les contributions statutaires ont été revalorisées en 2021 à hauteur de 1%, générant une recette supplémentaire d'un peu plus de 5K€. Les contributions des membres ont représenté 54% des recettes pérennes (et près de 30% des recettes de fonctionnement) ;
- L'évolution notable tient à la réévaluation par l'Etat de la subvention de fonctionnement : elle a crû de 87% entre 2020 et 2021, ce qui a représenté une recette supplémentaire de près de 217K€. La subvention Etat a représenté 46% des recettes pérennes (et près de 26% des recettes de fonctionnement).

Ainsi, les recettes « pérennes » ont très sensiblement augmenté sur l'exercice 2021 : +222K€ soit une augmentation de 28%.

Origine des financements « pérennes » du CBN, par type de financeurs (évolutions 2018-2021)

	Montants 2018	%	Montants 2019	%	Montants 2020	%	Montants 2021	%
Collectivités et établissements publics membres (1)	484 177 €	66%	498 880 €	67%	538 880 €	68%	544 267 €	54%
Conseil régional	177 328 €	24%	182 712 €	24%	182 712 €	23%	184 539 €	18%
Conseils départementaux	269 562 €	37%	277 746 €	37%	277 746 €	35%	280 524 €	28%
EPCI	30 777 €	4%	31 712 €	4%	71 712 €	9%	72 429 €	7%
Communes	6 510 €	1%	6 710 €	1%	6 710 €	1%	6 775 €	1%
Etat (2)	250 000 €	34%	250 000 €	33%	250 000 €	32%	466 920 €	46%
TOTAL (1)+(2)	734 177 €	100%	748 880 €	100%	788 880 €	100%	1 011 187 €	100%

Les autres recettes de fonctionnement sont principalement constituées des subventions sur programmes.

La part des recettes issues de financements sur programmes reste à un niveau important, mais elle se réduit (<45%).

Notons que ces programmes spécifiques sont fortement soutenus par les financements complémentaires de l'Etat -ZNIEFF, Natura 2000, CarHab, etc. - ainsi que par les collectivités et EPCI membres ; depuis 2017, la contractualisation de niveau national avec l'Office Français de la Biodiversité, dans le cadre de la coordination technique des CBN, conforte également les financements.

Après une période de croissance progressive et continue des recettes de fonctionnement du budget du syndicat de 2014 à 2019 (+77%), puis un léger recul sur l'exercice 2020 (-1%), les recettes de fonctionnement ont de nouveau progressé en 2021(+15%). Elles ont représenté près de 1.824K€.

Les recettes d'investissement n'amènent pas de commentaire spécifique et demeurent de même nature d'exercice en exercice. Le CBN n'a pas recours à l'emprunt.

➤ **Dépenses 2021**

Du point de vue structurel, le budget syndical est principalement constitué de dépenses de fonctionnement, qui ont représenté 1.448K€ en 2021 : charges à caractère général qui ont augmenté de 7% en 2021 (après une baisse anormale de 23% en 2020, liée au ralentissement de l'activité en raison de la crise sanitaire) et charges de personnel qui ont décru de 4.1% en 2021 (après une baisse de 4.5% en 2020).

Les dépenses d'investissement (hors restes-à-réaliser) se sont élevées à près de 54K€ en 2021 : elles ont porté principalement sur le renouvellement partiel du parc informatique (report des acquisitions 2020 suite aux difficultés d'approvisionnement et acquisitions 2021), l'acquisition des rayonnages pour le centre de ressources documentaires (2^{ème} tranche), l'achat de tablettes terrain (report de 2020) et des équipements complémentaires de laboratoire et de mobilier. Les restes-à-réaliser s'élevaient à près de 18K€ et concernent principalement l'acquisition d'un véhicule de service (pour ~14K€), des équipements pour le laboratoire de conservation, du matériel informatique et du mobilier.

➤ **Résultats 2021**

Les résultats de la section de fonctionnement ressortiront en excédent sur l'exercice 2021, à hauteur de 375K€. Cela s'explique par la combinaison de deux facteurs principaux : d'une part, la baisse des dépenses de fonctionnement qui traduit un ralentissement de l'activité liée à la baisse des équivalents temps pleins travaillés telle qu'explicitée *supra* ; d'autre part, l'augmentation des recettes de fonctionnement notamment de la subvention de l'Etat qui a été confirmée relativement tardivement et n'avait pas été intégralement inscrite au BP (les crédits Etat n'étant alors pas disponibles). Rappelons qu'en raison des échéances électorales, il n'a pas été possible de réunir le Comité syndical avant mi-novembre pour procéder à des ajustements budgétaires.

Les résultats de la section d'investissement ressortiront en déficit sur l'exercice (~20K€); toutefois, l'excédent cumulé de la section d'investissement permettra de financer en 2022 le déficit de l'exercice, sans prélèvement sur la section de fonctionnement.

➤ **Perspectives 2022**

A la lumière des éléments exposés ci-avant, voici présentées les principales perspectives pour l'exercice 2022.

Classiquement, les recettes « pérennes » du syndicat mixte seront constituées des *contributions statutaires* des collectivités et EPCI membres, ainsi que de la *subvention de fonctionnement de l'Etat*, au titre de l'agrément CBN.

Mme la Présidente proposera pour l'élaboration du budget primitif 2022 de maintenir les contributions statutaires au niveau de 2021, ce qui représentera une recette de 560.067 € (à laquelle viendra s'ajouter le report du complément de la contribution de Bordeaux Métropole, suite à l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2021, soit 15.800 €).

Le Ministère et la DREAL Nouvelle-Aquitaine confirment pour 2022 le maintien de la subvention de fonctionnement versée au titre de l'agrément au niveau alloué en 2021, ce qui représentera une recette de 466.920 €.

Ainsi, au total les recettes de fonctionnement « pérennes » s'établiront à près de 1,027 million d'euros en 2022.

Les autres recettes de fonctionnement seront constituées des *financements spécifiques sur programmes*, dont les principaux sont présentés dans la première partie de ce rapport.

Quelques particularités sont à souligner pour 2022 :

Les *crédits spécifiques* mobilisés annuellement auprès de la *DREAL Nouvelle-Aquitaine* seront revus à la baisse par rapport aux prévisions faites à l'été 2021, pour être ajustés d'une part à l'enveloppe DREAL disponible (les arbitrages sont en cours, dans un contexte de baisse des crédits sur la connaissance) et d'autre part, aux ressources humaines effectivement disponibles au sein de l'équipe du CBN.

Les *crédits Natura 2000*, gérés par la DREAL, et permettant de financer des programmes structurants pour le CBN depuis de nombreuses années, devraient être maintenus en 2022 et conformes aux besoins prévisionnels exprimés. Néanmoins, les très récents arbitrages nationaux incitent à une vigilance accrue pour les prochaines années : en effet, la gestion des crédits Natura 2000 sera confiée aux Régions dès 2023. Le transfert sera partiel et la ligne de partage DREAL / Etat ainsi que les priorités qui seront données dans l'affectation des crédits feront l'objet d'arbitrages en 2022. Pour mémoire, environ 120K€ sont mobilisés annuellement au titre de l'appui aux opérateurs Natura 2000 et environ 50K€ en moyenne annuellement sur des études spécifiques de connaissance sur les habitats.

Le MTE a réitéré sa priorité politique et financière sur la mise en œuvre de la cartographie nationale des habitats, et le rôle majeur des CBN dans le dispositif sur les territoires. En conformité avec la convention cadre pluriannuelle signée en 2021, les crédits alloués permettront d'achever la cartographie sur les départements de la Gironde et des Landes, la reprise par le CBNSA des travaux menés en Dordogne (CAUE 24) et le déploiement sur le Lot-et-Garonne.

La préparation technique et financière du programme d'actions 2022(-2023) entre les CBN et l'*Office Français de la Biodiversité* est très bien engagée, et les crédits mobilisés devraient être abondés par rapport aux années précédentes. La prévision se situe à 129K€ (pour 100K€ sur la programmation 2021-2022).

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, la prévision budgétaire devra tenir compte du contexte inflationniste croissant, qui affectera notamment les dépenses d'énergie (contexte haussier de l'électricité largement amorcé en 2021) et de carburant, par nature difficilement « compressibles » sans nuire à la mise en œuvre des missions.

La prévision budgétaire devra également prendre en considération les incidences du chantier portant sur les ressources humaines, priorisé pour 2022.

Plus marginalement en termes d'impact budgétaire, il est désormais indispensable pour le pilotage et le suivi de l'activité de doter l'établissement d'un outil fiable et performant, l'outil actuel « fait maison », basique dans ses fonctionnalités, n'étant plus à la hauteur des besoins.

Afin de sécuriser leurs pratiques, plusieurs CBN se regroupent afin de mener une étude juridique et fiscale en 2022. Le CBNSA s'engagera dans ce projet inter-CBN et une participation spécifique à cette étude devra être prévue.

Enfin, profitant de la dynamique nationale autour de la nouvelle identité graphique des CBN, une enveloppe spécifique pour répondre aux besoins de communication devra être réservée. Elle sera affectée prioritairement à la refonte du site internet institutionnel du Conservatoire.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, les efforts devront porter sur le matériel informatique avec une priorité ciblée sur le renouvellement du serveur informatique au siège. Des besoins d'équipements en matériels optiques de haut niveau, matériels photographiques sont également à prendre en compte.

Les dépenses d'investissement précitées sont soumises à de fortes tensions en matière d'approvisionnement, sous l'effet de la crise sanitaire qui induit une hausse de la demande mondiale, la pénurie de matières premières, etc. La tendance inflationniste devra donc être bien intégrée dans la prévision budgétaire en investissement.

Voici présentés les éléments de contexte dans lequel s'opérera la préparation du budget primitif 2022.